

PREMIÈRE EXPÉDITION



L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE VINGT-SEPT SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RÉSIDENCE LA FAVORITE située 1 à 19 rue Edouard Liévin 93700 DRANCY représenté par son Syndic la Société FONCIA CHADEFAX LECOQ 13 rue du Docteur Pesqué 93302 AUBERVILLIERS CEDEX agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés.

EN VERTU:

1° De la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Bobigny en date du 02 septembre 2019,

2° De la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Bobigny en date du 31 mars 2021,

3° D'un Commandement de Payer valant saisie immobilière en date du 16 septembre 2022.

**Je, Frank-Alain SZENIK, Commissaire de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle Frank-Alain SZENIK, Philippe MARTIN Sophie CAILLE et Pierre BEDDOUK
Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde
à SAINT-DENIS, soussigné,**

Me suis rendu ce jour 12 rue Edouard Liévin 93700 DRANCY, Résidence la Favorite, rez-de-chaussée porte gauche, avec pour mission de dresser un procès-verbal descriptif des lots 221 et 231 appartenant à Monsieur et Madame [REDACTED], et dont le Syndicat des Copropriétaires poursuit la vente sur saisie immobilière.

Et là étant assisté de Monsieur Christophe BRUGAT, Serrurier, de Monsieur Jérôme BRIEZ et Monsieur Albert SOTTO en qualité de Témoins j'ai procédé aux constatations suivantes:

Sur place j'ai rencontré les occupants de l'immeuble qui me déclarent que le logement n'est pas occupé.

Personne n'ayant répondu à mes appels réitérés, la porte a été ouverte par le serrurier.

En l'absence d'occupant, je relève que le logement présente des traces d'occupation, présence de linge, mobilier, nourriture, ustensiles de cuisine.

Je ne relève aucun élément permettant d'identifier l'occupant.

Le logement comprend :

- une entrée,
- une cuisine,
- une salle de séjour,
- trois chambres,
- un WC,
- une salle d'eau.

481741 - (1202/481741)

ENTREE

Sol, linoléum.

Sur les murs, toile de verre recouverte de peinture.

Plafond, toile de verre.

Un récepteur d'interphone.

Un tableau électrique.

CUISINE

Le sol est carrelé.

Il existe :

- un ensemble d'éléments muraux,
- un évier deux bacs, un égouttoir,
- une chaudière à gaz de marque ELM LEBLANC.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants PVC avec double vitrage et persiennes en bois.

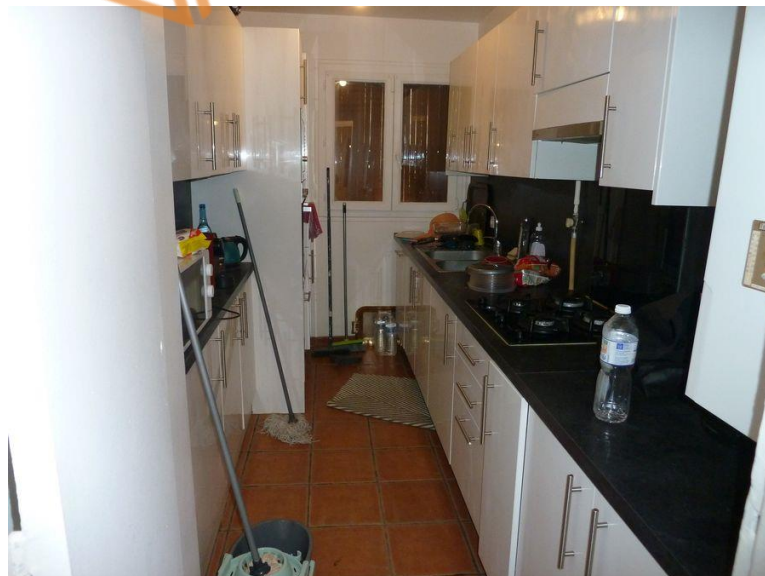


Photo 1

481741 - (1202/481741)

PREMIERE CHAMBRE

Sol, parquet flottant.

Sur les murs, toile de verre recouverte de peinture.

Plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre deux battants et un verre dormant avec double vitrage et persiennes en bois.

SECONDE CHAMBRE

Sol, parquet flottant.

Sur les murs, toile de verre recouverte de peinture.

Plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants PVC avec double vitrage avec persiennes en bois.

SALLE DE SEJOUR

Sol, parquet flottant.

Sur les murs, toile de verre recouverte de peinture.

Plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

481741 - (1202/481741)

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec un verre dormant, une porte-fenêtre deux battants en PVC avec double vitrage et persiennes en bois.



Photo 2

TROISIEME CHAMBRE

Sol, parquet flottant.

Sur les murs, toile de verre recouverte de peinture.

Plafond, peinture.

Un placard encastré une porte.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre deux battants PVC avec double vitrage et persiennes en bois cassées.



Photo 3

WC

Sol, carrelage.

Sur les murs, faïence partielle, pour le surplus toile de verre recouverte de peinture.

Plafond, peinture.

Une cuvette de WC à l'anglaise alimentée par une chasse à effets d'eau.

481741 - (1202/481741)

SALLE D'EAU

Sol, carrelage.

Sur les murs, faïence.

Plafond, peinture.

Un radiateur sèche-serviettes mural.

Un meuble vasque avec lavabo, en partie basse deux tiroirs.

Une douche avec cabine de douche.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants PVC avec double vitrage et persiennes.



Photo 4

481741 - (1202/481741)

Le lot 231 est constitué d'une cave en sous-sol.

L'immeuble est élevé sur cave et comprend un rez-de-chaussée surélevé et quatre étages desservis par un escalier.

La résidence est clôturée sur rue avec accès pourvu d'un interphone.

Les façades, ravalement et parties communes sont en état d'entretien.



Photo 5

J'ai procédé à la prise de cinq photographies numériques intégrées au présent procès-verbal de constat.

481741 - (1202/481741)

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.



Le présent procès-verbal comporte 9 feuilles.

Frank-Alain SZENIK

VENCH